

## DDPA, DDPA . . . DNUDPA!

### Rod Taylor

Chef, PHC Canada

Il y a quelque chose de lassant dans une goutte persistante. Ça énerve. Cela demande une action. En politique, il peut y avoir une demande fréquemment récurrente ou un appel à l'action sur une question particulière qui ressemble à un ruissellement constant. Il finit par épuiser la résistance et aboutit à un changement . . . changement parfois très dramatique. La persévérance peut être considérée comme une vertu lorsque l'objectif législatif semble lié à une question de droits de l'homme. Mais tous les changements de politique ne sont pas bénéfiques. La persistance de la demande ne prouve pas la valeur du résultat. Cela prouve seulement que la persévérance est souvent récompensée.

On nous a souvent rappelé au cours des dernières décennies les mauvais traitements honteux du Canada envers les peuples autochtones. Ces discussions ont sensibilisé mais n'ont pas abouti aux changements législatifs envisagés par les militants. Nous avons déjà vu ce film. Lorsque les politiciens socialistes ne peuvent atteindre leurs objectifs en utilisant les méthodes classiques (tribunaux, législation, médias), ils emploient une autre tactique: un décret des Nations Unies. En obtenant le soutien des dirigeants des Premières Nations dans leur appel, ils acquièrent une crédibilité qu'ils n'auraient pas autrement. En septembre 2007, ils ont réussi à faire adopter la DNUDPA par l'Assemblée générale des Nations Unies.

La DNUDPA est l'acronyme de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.<sup>1</sup> Il prétend expliquer et exiger que chaque pays de la terre doive réorganiser ses lois et ses structures pour se conformer aux nouvelles normes éclairées de l'ONU. D'où viennent ces normes? Comment ont-ils été développés? En grande partie des délégations canadiennes à diverses conférences des Nations Unies. . . délégations composées d'un assortiment d'organisations autochtones, de planificateurs sociaux, de militants écologistes et d'autres groupes de défense qui cherchent à remplacer les structures de gouvernance existantes du Canada par d'autres plus compatibles avec leurs objectifs.<sup>2</sup>

Permettez-moi de dire d'emblée que je reconnais pleinement les injustices subies par les peuples qui ont d'abord occupé divers territoires dans ce qui est maintenant le Canada. Certaines de ces torts ont été reconnues et diverses tentatives ont été faites à la fois pour présenter des excuses et pour en compenser. Cela n'a pas été suffisant. Les dommages culturels et les bouleversements subis par les Premières nations du Canada ne sont pas une simple ecchymose qui peut être balayée et oubliée. Les blessures sont profondes et nécessitent de sérieux efforts de restitution et de réconciliation.

Cependant, le fait de s'appuyer sur l'ONU pour justifier toute ligne de conduite indique qu'il y aurait eu une volonté politique ou une opinion publique insuffisante pour justifier les changements exigés sans l'ingérence et le poids d'un organisme international perçu comme représentant la pensée solennelle et universelle des peuples du monde. C'est une idée fausse tragique de la composition et des objectifs de l'organe actuel de l'ONU. Le concept idéaliste d'un organisme mondial qui empêcherait la guerre, améliorerait la santé, réduirait la pauvreté et, en général, inaugurerait une ère de justice, d'égalité et de coopération était une bonne idée. Les manquements à sa facturation sont nombreux.

Le fait que la Chine siège à son Conseil des droits de l'homme alors qu'elle est actuellement engagée dans la persécution brutale des Ouïghours, du Falun Gong et de divers groupes chrétiens en est un exemple. L'échec de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une autre agence des Nations Unies, à répondre correctement et adéquatement au défi du COVID-19 en est un autre, rendu plus troublant par les différents niveaux de pouvoir et de

contrôle manifestes dans les liens entre l'OMS et le Parti communiste chinois (CPP).<sup>3</sup> L'ONU a ses doigts dans de nombreuses tartes et les interactions de ses États membres ne sont pas exemptes de menaces militaires, de carences médicales et de sanctions commerciales paralysantes.

Le Canada a été à la fois un contributeur à l'élaboration des politiques des Nations Unies et un récipiendaire coopératif de leurs déclarations. Les conservateurs sociaux comme nous dénoncent depuis longtemps les aspects négatifs de l'influence du Canada sur les accords internationaux concernant l'avortement, le genre et les attitudes sexuelles, etc., et nous saluons les efforts de divers groupes d'éducation et de défense au Canada qui ont utilisé leur influence pour équilibrer et restreindre les propositions de gauche du Canada à l'ONU. Cependant, lorsque l'ONU choisit de publier un décret exigeant que le Canada mette en œuvre un objectif politique particulier, nos politiciens devraient avoir le courage et l'intégrité de résister à cette influence extérieure et d'élaborer plutôt nos propres politiques appropriées et justes reflétant notre héritage national commun et notre engagement envers l'égalité raciale à long terme pour tous les citoyens canadiens.

Le Canada a beaucoup de travail à faire pour trouver une voie à suivre qui reconnaît et traite les actions injustes des anciens gouvernements envers les peuples autochtones. Trouver des solutions équitables - des solutions qui satisfont tous les citoyens - peut être le défi le plus difficile auquel nous sommes confrontés en tant que nation. Tant que nous n'aurons pas trouvé ces solutions, le Canada ne pourra pas se lever pour atteindre son plein potentiel . . . et les générations actuelles et futures continueront de lutter pour réconcilier le passé. Cependant, permettre à l'ONU de nous dicter les conditions est irresponsable et moralement répréhensible.

Le 3 décembre 2020, le ministre libéral de la Justice, David Lametti, a présenté le projet de loi du gouvernement C-15, qui ferait essentiellement de la DNUDPA<sup>1</sup> la loi du pays. Vous devez lire ce document long, ennuyeux et répétitif pour comprendre les conséquences dangereuses du C-15 et comment sa mise en œuvre diviserait davantage le Canada selon des critères raciaux. Les avantages et les protections sont complètement unilatéraux, mais la responsabilité d'atteindre ses objectifs incombe entièrement au gouvernement canadien (lire les contribuables). Au lieu d'unir les Canadiens de toutes les origines ethniques, il intégrerait la division raciale pour les générations à venir. Fait intéressant, même toutes les organisations autochtones ne sont pas enthousiasmées par le C-15. Certains estiment qu'il pourrait en fait être utilisé pour restreindre la souveraineté individuelle et tribale.<sup>4</sup>

Le Canada est soit une nation, soit un assortiment de plusieurs petits pays. La reconnaissance du patrimoine culturel et de l'occupation historique des terres est importante. Mais enraciner un statut spécial et des privilèges fondés sur l'ascendance raciale est une recette pour un conflit tribal, non seulement entre les peuples autochtones et non autochtones, mais aussi entre d'autres cohortes démographiques fondées sur des affiliations raciales, sexuelles, intellectuelles et religieuses. Aucune maison divisée contre elle-même ne peut tenir. Lorsque les Canadiens sont divisés par race et origine ethnique - ou tout autre identifiant -, nous ne pouvons jamais atteindre les résultats sociaux que nous souhaitons tous: liberté, prospérité, sécurité et collectivités fortes.

Il est temps de dénoncer le projet de loi C-15. Il est temps d'aider le PHC à élire des députés impartiaux et prévoyants capables de s'attaquer aux problèmes d'inégalité et d'injustice.

## **Notes de bas de page**

<sup>1</sup> [www.justice.gc.ca/eng/declaration/decl\\_doc.html](http://www.justice.gc.ca/eng/declaration/decl_doc.html)

<sup>2</sup> [www.canadianlawyermag.com/practice-areas/indigenous/bill-c-15-to-affirm-undrip-as-human-rights-instrument-applicable-to-canadian-law/336059](http://www.canadianlawyermag.com/practice-areas/indigenous/bill-c-15-to-affirm-undrip-as-human-rights-instrument-applicable-to-canadian-law/336059)

<sup>3</sup> [www.cnn.com/2020/02/14/asia/coronavirus-who-china-intl-hnk/index.html](http://www.cnn.com/2020/02/14/asia/coronavirus-who-china-intl-hnk/index.html)

<sup>4</sup> [tworowtimes.com/opinion/bill-c-15-and-the-debate-around-undrip-becoming-canadian-law/](http://tworowtimes.com/opinion/bill-c-15-and-the-debate-around-undrip-becoming-canadian-law/)

---

**Parti de l'Héritage Chrétien du Canada**

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Ce Communiqué peut être copié

---